



*pour une planète vivante**

WWF France

Bois de Boulogne
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84
Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de Presse

Paris, le 9 juin 2010

Thon rouge : Saison terminée !

La commissaire européenne, Maria Damanaki vient d'annoncer la clôture de la saison de pêche au thon rouge 2010. Cette fermeture sera effective ce soir à minuit soit une semaine avant la fermeture prévue. Malgré ce que pourrait penser l'opinion publique, cela n'augure rien de bon. En effet, cela signifie que les armements industriels français, espagnols et grecs ont déjà rempli leurs quotas en moins d'une semaine. Cela démontre, s'il en était encore besoin, la disproportion entre l'état du stock et les capacités de pêche.

• Surcapacité chronique de la flotte de thoniers senneurs

Le WWF-France y voit une nouvelle preuve de la surcapacité de la flotte au regard du stock de thon rouge. La surcapacité signifie que les moyens alloués à la pêche de cette espèce (navires, fermes d'engraissement...) sont disproportionnés par rapport à ce qu'il serait raisonnable de pêcher.

Avec le mauvais temps et l'absence des thons rouges sur les zones de pêche durant les quinze premiers jours de pêche, le quota a donc été atteint en une seule semaine de pêche.

« C'est une nouvelle preuve de la mauvaise gestion de la pêcherie ! Même un seul mois de pêche est trop long pour les 17 thoniers senneurs industriels français ! » s'insurge Charles Braine, responsable du programme pêche durable au WWF-France.

• Pendant ce temps-là, la pêche artisanale se meurt !

Depuis l'instauration des quotas, cette pêche industrielle a évincé petit à petit la véritable pêche artisanale qui ne dispose pas des mêmes moyens de lobby, ni d'alliés dans la représentation professionnelle au niveau national. Cette pêche artisanale millénaire permettrait une exploitation responsable de la ressource, à forte intensité en emplois et favorisant un développement pérenne des filières.

Le WWF-France rappelle que seuls un moratoire sur la senne et le suivi strict des recommandations scientifiques dans l'établissement des quotas par l'ICCAT sont désormais les deux seules options qui s'imposent pour la mise en place d'une pêche durable en Méditerranée.

Contacts :

Charles Braine, chargé de programme Pêche Durable WWF-France : 06 24 65 03 13

Camille Lajus, Responsable relations presse WWF-France : 06 15 39 24 95 / 01 55 25 84 61